

### 3. Méthode

#### 3.1. Recrutement

Afin de recueillir des discours sur des expériences d'intervention en situation interculturelle chez des psychologues, un recrutement de volontaires s'est déroulé sur une période d'un an soit de juillet 2013 à juillet 2014. Une liste d'envoi courriel a été constituée à partir des fiches d'information des psychologues travaillant en bureau privé disponibles sur le site web de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Une annonce résumant l'étude a été envoyée à celles et ceux dont le courriel figurait dans leur fiche. Aucune définition de ce que sont la culture, la différence culturelle ou l'intervention en situation interculturelle n'a été suggérée dans l'annonce de recrutement. Pour pouvoir participer à l'étude, les répondants devaient être titulaires d'un permis valide de l'OPQ et rapporter avoir vécu au moins une expérience d'intervention en situation interculturelle au courant de leur carrière.

Le choix d'utiliser la liste des courriels disponibles du site de l'OPQ a favorisé le recrutement de celles et ceux dont une partie ou la totalité de leur activité professionnelle est actuellement constituée d'une pratique privée. Le recrutement de psychologues pratiquant au privé a déjà été utilisé pour obtenir des informations sur la pratique professionnelle de la psychologie ou du counseling<sup>8</sup> (Hunsley & Lefebvre, 1990; Bedi et al., 2016) ou pour étudier comment des psychologues composent avec les échecs au traitement (Stewart & Chambless, 2008). Aucune étude à ma connaissance ne s'est intéressée à ce secteur de pratique pour mieux comprendre l'expérience de l'ISI auprès de cliniciens qui ne sont pas nécessairement spécialistes en la matière et qui ne bénéficient pas nécessairement de directives institutionnelles tel qu'on pourrait le retrouver dans la pratique en institution publique. L'étude de la pratique de la psychologie clinique dans le secteur privé auprès de psychologues non-spécialistes en interculturel amènera donc un regard nouveau pour la recherche interculturelle. Il est estimé que ce choix n'affecterait pas la

---

<sup>8</sup> Au Canada, l'identité professionnelle des conseillers recoupe fortement celle des psychologues cliniciens, à tel point que certains sont affiliés à des associations professionnelles représentant les deux professions (Bedi, Sinacore, & Christiani, 2016).

représentativité du discours des participants par rapport à la profession plus large, car un peu plus de la moitié des membres de l'OPQ optent totalement ou partiellement pour cette forme de travail (Ordre des psychologues du Québec, 2016), ce qui en fait un secteur de pratique très représentatif de la profession. De plus, une étude anthropologique réalisée en CLSC (Centre Local de Services Communautaires), une institution publique au Québec, conclut que même si les psychologues travaillent au public, leurs discours démontrent qu'ils semblent formés pour le travail au privé (Angeli, 2006; Angeli et al., 2006). Ainsi, il est probable que des discours obtenus dans un contexte de pratique privée puissent aussi avoir une certaine pertinence pour les psychologues dont leur pratique se ferait dans le secteur public. Enfin, la diversité des parcours professionnels n'exclut pas que des participants aient actuellement, ou aient eu par le passé, des ISIs dans le contexte d'un travail en institution publique et ceux-ci sont libres de parler de ces expériences en entrevue.

Il était initialement attendu que les proportions homme-femme soient équivalentes à celles retrouvées dans le métier (1 : 3) (Ordre des psychologues du Québec, 2016). Pour avoir la possibilité de rencontrer des informateurs s'identifiant dans leur discours à des positions sociales variées, aucun autre critère d'exclusion que ceux mentionnés plus haut n'a été retenu. Notamment, comme la recherche porte sur la dimension interculturelle de la rencontre clinique, il était intéressant d'avoir des participants rapportant être nés à l'extérieur du Québec afin de pouvoir contraster leur discours avec ceux qui sont nés dans la province.

Le recrutement a aussi été limité à deux grandes villes de la province qui accueillent de nouveaux immigrants chaque année, soit Québec et Montréal. Il était attendu qu'un recrutement dans ces deux villes donne un nombre suffisant de participants pour bien refléter le point de vue de psychologues qui se sentent concernés par l'expérience de l'ISI dans leur pratique professionnelle. De plus, le portrait de la diversité culturelle est différent entre ces villes, ce qui permet d'augmenter la probabilité de recueillir des expériences variées de l'ISI, tant en terme de fréquence que de types de situations rencontrées. Comme exemple de cette différence dans l'hétérogénéité culturelle, parmi les immigrants admis au Québec entre 2007 et 2011, 72,1% d'entre eux projetaient s'installer à Montréal contre 4,5% dans la région de la Capitale-Nationale, c'est-à-dire la ville de Québec et ses environs

(Québec, 2012). En plus de cette différence statistique, l'intérêt pour la prise en compte de l'interculturel dans les soins de santé mentale a valu à Montréal la réputation de « centre international pour l'étude de la psychiatrie culturelle » (Ryder, 2012, p. 29), qui se reflète par un plus grand nombre de chercheurs et de cliniciens qui s'intéressent spécifiquement aux questions interculturelles comparativement à la ville de Québec.

Les deux premières vagues d'envoi courriels à Québec (juin 2013 et octobre 2013) ont chacune permis de recruter trois participants. Les trois autres participants de cette ville ont été contactés par l'intermédiaire de connaissances ou par référence d'une participante, ce qui porte leur nombre total à neuf. Une dernière vague d'envoi courriel (février 2014) a été effectuée et j'ai sollicité des participants de cette ville pour qu'ils proposent mon étude à leur réseau de contact, sans résultat. À Montréal, trois vagues d'envoi courriel (octobre 2013, novembre 2013 et juin 2014) ont permis de recruter respectivement deux, quatre et six participants, portant leur nombre total à 12, pour un grand total de 21.

### **3.2. Construction et structuration de la situation d'entretien**

Avant de décrire en profondeur les méthodes de recueil de données utilisées dans la présente recherche, quelques clarifications sur le processus de construction de la situation d'entretien sont décrites ici.

La présente étude a articulé différents angles théoriques complémentaires et cette articulation se reflète dans les méthodes employées. D'ailleurs, la combinaison d'approches méthodologiques différentes est considéré comme étant favorable à l'étude des représentations sociales (Abric, 1994), ce qui est cohérent avec les questions de recherche visant à mettre en évidence les représentations sociales qu'ont les participants de leur rôle et du patient considéré culturellement différent. Dans cette perspective des représentations sociales, les mots produits reflètent à la fois les représentations qui circulent dans un groupe sur le sujet étudié et le positionnement social de ceux qui les énoncent. Pour pouvoir aussi étudier l'expérience de l'ISI tel que vécu dans le quotidien de psychologues qui ne sont pas nécessairement spécialistes en la matière, j'ai combiné la tâche d'association libre avec un entretien semi-dirigé basé sur le schéma de l'entrevue épisodique de Flick (1997). Ce schéma s'est montré utile étudier les représentations sociales dans le contexte de la vie

quotidienne (Bates, 2004). Bien que l'approche par incidents critiques (Cohen-Emerique & Hohl, 2002, 2004; Cohen-Emerique, 2015) ait fait ses preuves pour étudier comment des professionnels composent avec des situations interculturelles vécues comme étant particulièrement déstabilisantes, la présente recherche visait davantage à explorer comment sont vécues les ISIs dans le quotidien de psychologues cliniciens, que ces ISIs soient considérées déstabilisantes ou non. À cet effet, l'entrevue épisodique est rapportée comme favorisant le recueil d'expériences variées (Flick, 1997), ce qui est pertinent dans le contexte où on ne veut pas réduire l'étude seulement aux cas problématiques. À cela s'ajoutait une présentation de citations tirées de la littérature scientifique afin de susciter le positionnement individuel des psychologues sur différents sujets. Toutefois, cette tâche était présentée en toute fin d'entrevue et il s'est avéré, lors des entretiens faits avec les participants, que la plupart produisait des réponses très peu élaborées face à ces affirmations. Pour cette raison, cette partie de la tâche n'a pas été analysée comme tel, quoi que si des participants rapportaient des expériences d'ISI après avoir lu les affirmations, ces expériences ont été considérées dans les analyses.

Ce premier canevas d'entrevue a été testé auprès de deux collègues en psychologie spécialisés dans des questions interculturelles et qui ont eu des expériences de l'ISI dans leur pratique clinique. Ces entretiens ont été enregistrés et des notes ont été prises par moi-même au courant de l'entretien. Il est ressorti de façon globale que l'entrevue permettait effectivement de parler de l'expérience de l'ISI. Toutefois, elle était jugée trop longue et induisait une certaine fatigue par le nombre d'aspects qui étaient évalués. Les modifications faites aux différentes tâches sont décrites plus en détail dans les sous-sections suivantes.

De plus, plusieurs écrits discutent de l'apport positif d'approches pluri-méthodologiques en sciences sociales (ex.: Denzin, 2010), qui favorisent par exemple une prise de perspective multiple sur un même objet de recherche. Toutefois, il n'y a pas de recommandations claires sur la façon de combiner ces approches, notamment sur la question de l'ordonnement des tâches. Dès lors, j'ai tenté de suivre les principes généraux de l'entrevue épisodique où le participant est amené graduellement aux questions qui concernent le cœur du sujet à l'étude et où la situation d'entretien se conclut avec des questions plus générales et un retour sur la tâche (Flick, 1997). J'ai aussi tenté d'être sensible à la réponse des participants à la situation d'entretien, notamment en questionnant

systématiquement leurs impressions à ce sujet. Dans la version de la situation d'entretien qui a été utilisée auprès de la première participante, l'ordre suivant a été utilisé pour la présentation des tâches : 1) questionnaire sociodémographique, 2) entretien semi-directif (incluant le positionnement sur des affirmations) et 3) association libre et retour sur les associations. Cette séquence a été pensée au départ pour que l'association libre favorise une sortie graduelle du cœur de l'étude. Toutefois, la première participante m'a informé qu'elle ne s'est pas sentie à l'aise de réaliser l'association libre à la toute fin, car elle avait l'impression que les mots qu'elle produisait ne représentaient qu'une partie de tout ce qu'elle avait raconté auparavant. Elle a rapporté qu'elle aurait trouvé plus logique de commencer avec la tâche d'association libre au tout début et que cela aurait pu faire une introduction avant d'aborder les questions d'entretien qui demandent un niveau de réflexion plus grand. J'ai trouvé que son commentaire permettait d'introduire plus graduellement le cœur de l'entretien portant sur la narration des ISIs. En ce sens, j'ai rajusté la séquence de la situation d'entretien suite à son commentaire pour que l'association libre soit présentée en premier, puis le questionnaire sociodémographique et enfin l'entrevue semi-dirigée. Les autres participants n'ont pas émis de commentaires sur la structure de l'entretien et, en effet, la tâche d'association libre a souvent ouvert la porte aux participants pour commencer à raconter des situations d'ISI. Parfois même j'ai dû recadrer pour terminer la tâche, en notant toutefois quelques mots sur les situations qui étaient rapportées afin de pouvoir y revenir par la suite.

Les outils de recueil des informations sont décrits plus en profondeur dans les sous-sections suivantes. Les analyses qui ont été réalisées pour chaque méthode sont aussi présentées.

### **3.3. Recueil des informations sociodémographiques**

**3.3.1. Description du questionnaire sociodémographique.** Le questionnaire sociodémographique (Annexe A) comporte 20 questions qui ont permis de d'obtenir des informations relatives aux données personnelles (âge, sexe, ville de pratique actuelle, identifications culturelles, langues maîtrisées), à la pratique clinique (année d'obtention du permis de pratiquer, nombre d'années de pratique, proportions des mandats réalisés dans

une semaine typique, orientations théoriques et spécialisations cliniques) et aux expériences interculturelles tant dans la sphère personnelle que professionnelle (vécu d'expériences interculturelles significatives, fréquence des ISIs au courant de la dernière année et dans la carrière, expériences de travail avec un interprète, autres expériences professionnelles interculturelles et formations spécifiques à l'ISI).

**3.3.2. Saisies des données sociodémographiques.** Les réponses au questionnaire sociodémographique ont d'abord été saisies dans un fichier Excel par moi-même et la saisie des réponses a été vérifiée par une bénévole impliquée dans le projet. Certaines données manquantes sont apparues à cette étape, et celles-ci ont été comblées, lorsque possible, par les informations données en entrevue.

### **3.4. Traitement de la tâche d'association libre**

**3.4.1. Description de la tâche d'association libre.** La méthode d'association libre permet généralement une première exploration des représentations liées à l'objet d'étude (Abric, 1994). Dans cette tâche, j'ai demandé aux participants de nommer au moins cinq mots ou expressions qui leur venaient spontanément à l'esprit après chaque mot inducteur que j'ai énoncé et ce, sans spécifier de limite maximum. Ces critères pour la consigne correspondent à l'association continuée et libre (Flament & Rouquette, 2003).

En règle générale les mots inducteurs retenus sont l'objet de l'étude lui-même ou des mots qui y sont étroitement liés (Abric, 1994). Or, l'objet d'étude qu'est « l'intervention en situation interculturelle » apparaissait trop spécialisé, ou trop peu partagé dans le langage même chez des psychologues, pour qu'il suscite des élaborations porteuses de représentations sociales. Alors, j'ai décidé de m'intéresser à des mots fréquemment retrouvés dans la littérature sur le sujet. J'ai sélectionné un premier ensemble de mots inducteurs pour en discuter et les mettre à l'essai auprès de collègues : *Intervention interculturelle, adaptation culturelle, compétence culturelle, différence culturelle et sensibilité culturelle*. Or, les commentaires de mes collègues lors des essais préliminaires et des discussions ont révélé que ces mots n'étaient pas suffisamment d'intérêt général pour susciter une richesse dans l'association, mais probablement qu'ils reflètent encore une fois

un vocabulaire spécialisé propre à la recherche. J'ai donc retravaillé la liste de mots inducteurs pour trouver une zone intermédiaire entre le sujet de l'étude et le vocabulaire quotidien et aussi pour provoquer des associations tant en lien avec les représentations de l'Autre culturellement différent que celles liées au rôle du psychologue. Ainsi, pour m'intéresser aux représentations de l'Autre, j'ai choisi les mots *différence*, *immigrant*, *religion* et *discrimination*. Le mot *différence* était présenté en premier pour tenter de voir quels marqueurs de la différence seront nommés alors que les autres mots choisis sont plus spécifiques à certains phénomènes culturels. Pour m'intéresser aux représentations du rôle du psychologue j'ai choisi les mots *thérapie* et *intervention*. Cette liste de mots a été testée auprès de la première participante et celle-ci n'a pas présenté de difficultés à associer. Toutefois, le mot *différence* a été changé par la suite pour l'expression *différence culturelle* car les résultats produits à *différence* semblaient moins spécifiques à l'objet d'étude. Donc, la liste de mots inducteurs retenus pour tous les autres participants a été : *Différence culturelle*, *thérapie*, *immigrant*, *religion*, *intervention* et *discrimination*. Cette liste a toujours été présentée dans le même ordre, car le petit nombre de participants n'aurait pas permis de comparaisons entre différentes modalités de présentation.

Une fois que les participants ont terminé d'associer sur les mots inducteurs, il leur est ensuite demandé d'indiquer si les mots produits sont singuliers ou pluriels et s'ils sont des verbes à l'infinitif ou des participes passés. Cela permet d'éviter d'avoir à tenter d'interpréter le sens que le participant aurait voulu donner à un mot qui a des homonymes. Dans son format initial, la tâche d'association libre incluait une tâche de hiérarchisation des mots produits pour que les participants puissent exprimer, à l'aide d'une échelle numérique, à quel point ces mots représentent l'ISI. La hiérarchisation a été considérée comme étant trop exigeante cognitivement, elle a donc été retirée et remplacée par un retour qualitatif des participants sur les mots produits moins exigeant en temps et en réflexion. Ainsi, j'ai demandé aux participants de construire une phrase avec trois des mots produits par mot inducteur. Au moment de la rencontre, ils ont plutôt utilisé cette consigne pour m'expliquer pourquoi ils avaient choisi tel ou tel mot, le sens que ces mots avaient pour eux et les réflexions qu'ils ont eues au moment de les dire. Ces deux techniques servent à enrichir la compréhension du sens donné aux participants à la tâche. Ainsi, lors des analyses

subséquentes, où les regroupements amèneront une certaine perte de sens, le retour aux mots dans leur forme brute et aux explications des participants favorisera l'interprétation.

**3.4.2. Consignation des mots produits à l'association libre.** Les réponses à l'association libre ont été écrites à la main au moment des entrevues et ont été vérifiées lors de la réécoute de celles-ci. Or, il est apparu que les notes manuscrites sont parfois plus précises que le verbatim. En effet, pour le participant P06, le premier mot produit à l'association libre était « *monde arabe* », qui a été retranscrit au moment de l'entrevue. Or, on trouve seulement le mot « *arabe* » dans le verbatim de l'entrevue. Après vérification, j'ai pu en effet constater que le mot « *monde* » est très peu audible, donc difficilement détectable. Les données écrites à la main semblent alors d'une plus grande validité. Les mots produits à l'association libre ont été copiés dans un fichier Excel par le chercheur principal et revérifiés par lui-même.

**3.4.3. Prétraitements des réponses.** L'analyse des mots produits à l'association libre est facilitée par des traitements préalables qui permettent de diminuer le nombre de formes à analyser et d'ainsi augmenter la représentativité de certaines d'entre elles sur des critères spécifiés *a priori*. Pour ne pas trop perdre de richesse dans le vocabulaire et ne pas non plus créer des transformations qui risqueraient de déformer ce que les participants avaient l'intention de dire au départ, ce qui nuirait à la validité des interprétations, j'ai utilisé des techniques de prétraitement qui supposent peu d'interprétation de la part du chercheur. Premièrement, j'ai retiré des analyses les mots qui n'ont aucune signification lorsque pris seuls et qui sont souvent surreprésentés, ce qu'on appelle des mots vides (ex. : « de », « les », etc.). Deuxièmement, j'ai associé ensemble par un tiret bas « \_ » les mots qui forment une expression qui serait perdue si l'association de ces mots n'était pas conservée. Par exemple, « les deux solitudes » a été transformé en « les\_deux\_solitudes ». Troisièmement, afin de diminuer la variabilité du vocabulaire, j'ai ramené les mots à leur forme lemmatisée, soit au masculin singulier pour les noms et à l'infinitif pour les verbes. La quatrième et dernière étape a consisté à agréger ensemble les mots qui ont une racine commune. Cette étape permet de diminuer encore plus la variabilité du vocabulaire en

évitant que le chercheur interprète lui-même la façon d'agréger les formes. Par exemple, les mots « langage » et « langue » sont ramenés à « langP ». On peut constater dans cet exemple que la racine « langP » conserve une signification commune sur le thème de la langue, mais fait disparaître les nuances qui ont peut-être une importance significative pour les participants qui ont énoncé « langage » et « langue ». L'interprétation des résultats tiendra compte de ces transformations.

**3.4.4. Analyse des indices d'organisation des réponses.** Pour chaque mot inducteur, un recueil de trois indices statistiques permettra de poser un diagnostic pour savoir si les formes produites sont surtout le fruit d'élaborations cognitives idiosyncrasiques ou si elles apparaissent aussi socialement partagées entre les participants à l'étude. Il est indispensable de corroborer différents indices d'organisation avant de poser une interprétation sur une possible organisation des représentations à l'étude (Flament & Rouquette, 2003).

*L'indice de diversité* (Flament & Rouquette, 2003) permet de savoir quelle proportion des réponses est constituée de formes différentes. Si on obtient N réponses à un mot inducteur donné et que parmi ces N réponses se trouvent T formes différentes (situé entre 1 et N inclusivement), alors le rapport  $T/N$  se trouve nécessairement situé entre 0 et 1. Plus un indice de diversité se rapproche de 0, plus les réponses sont idiosyncrasiques, et plus il se rapproche de 1, plus il y a de probabilités d'être en présence d'une représentation socialement partagée.

*L'indice de rareté* (Flament & Rouquette, 2003) est défini par la proportion de réponses uniques par rapport au nombre total de formes. Une réponse qui n'apparaît qu'une seule fois à la suite d'un inducteur donné est nommée *hapax*. Ainsi l'indice de rareté correspond au nombre de hapax sur le nombre total de réponses. Plus cet indice est élevé, moins il y a de chances qu'il y ait une représentation socialement partagée.

*L'entropie* (Flament & Rouquette, 2003) permet de savoir si la distribution des réponses à un mot inducteur présente un ensemble d'événements équiprobables (ex. : tous les mots produits auraient eu la même chance d'être énoncés) ou s'il y a une variabilité, ou une forte entropie, dans la probabilité de trouver telle ou telle réponse (ex. : un ensemble de

mot présente une probabilité forte d'être énoncé et un autre ensemble présente une probabilité faible). L'entropie peut être obtenue en considérant d'abord l'écart (d), en valeur absolue, entre la fréquence relative (f) et la fréquence théorique (N/T) de chaque forme :  $d = |f - N/T|$ . Ensuite, l'indice d'entropie correspond à la sommation de ces écarts :  $\sum d/T$ .

**3.4.5. Analyse de la distribution Rang x Fréquence.** *La distribution Rang x Fréquence* (Flament & Rouquette, 2003) est aussi un indice permettant de caractériser l'organisation d'une représentation, mais il est plus spécifique que les trois premiers présentés. Ici on met en relation la fréquence d'une réponse avec la rapidité d'émission de celle-ci qui est estimé par le rang moyen d'apparition. Plus le rang moyen est faible, plus la réponse a été émise rapidement par la moyenne des participants. Pour chaque forme, la fréquence et le rang moyen d'apparition sont calculés. Par la suite, ces formes sont réparties de part et d'autre de la médiane du rang et de la fréquence ce qui donne quatre cases :

Tableau 2

*Présentation des résultats à l'analyse Rang x Fréquence*

	Rang moyen faible	Rang moyen élevé
Fréquence élevée	Case 1	Case 2
Fréquence faible	Case 3	Case 4

Les formes présentes dans la case 1 ont davantage de probabilité de caractériser le noyau d'une représentation alors que les autres cases sont plus susceptibles de représenter des éléments périphériques (cases 2 et 3) ou carrément des réponses idiosyncrasiques (case 4). Toutefois, il ne faut pas conclure que la case 1 présente nécessairement des éléments centraux, car il peut aussi inclure des éléments périphériques suractivés dans un contexte donné. Afin d'éviter d'inclure les hapax et pour s'intéresser seulement aux formes partagées par au moins deux participants, un seuil de fréquence minimal de deux est retenu pour l'analyse Rang x Fréquence.

**3.4.6. Analyse des mots produits selon les positions sociales retenues.** Les positions sociales retenues pour l'étude sont autant de positionnements socio-psychologiques qui peuvent avoir une influence sur la répartition des réponses. Étant donné le petit nombre de participants à l'étude, il n'apparaît pas valide de tester statistiquement la significativité d'une comparaison des fréquences de formes entre des sous-groupes de participants. Ainsi, la répartition des formes selon les positions sera analysée de façon qualitative pour voir si des tendances (ex. : tel groupe de mots semble est plus fréquent que tel autre groupe de mots dans tel groupe par rapport à tel autre groupe) peuvent être observées. Ici aussi le seuil minimal de fréquence de deux est retenu pour limiter le nombre de formes à analyser.

### **3.5. Traitement de l'entrevue semi-structurée**

**3.5.1. Description de l'entrevue semi-structurée.** L'entrevue semi-structurée (annexe B) comporte 26 questions réparties en huit phases inspirées librement du schéma de l'entrevue épisodique de Flick (1997). L'idée générale proposée par cet auteur est qu'en provoquant en alternance le récit d'expériences vécues par rapport à l'objet d'étude et des réflexions théoriques-argumentatives sur celles-ci, le chercheur est en mesure d'accéder à la fois à la dimension de l'expérience subjective et aux représentations et images qui peuvent se dégager de ces expériences. Ce schéma d'entrevue est résumé à la Figure 4.

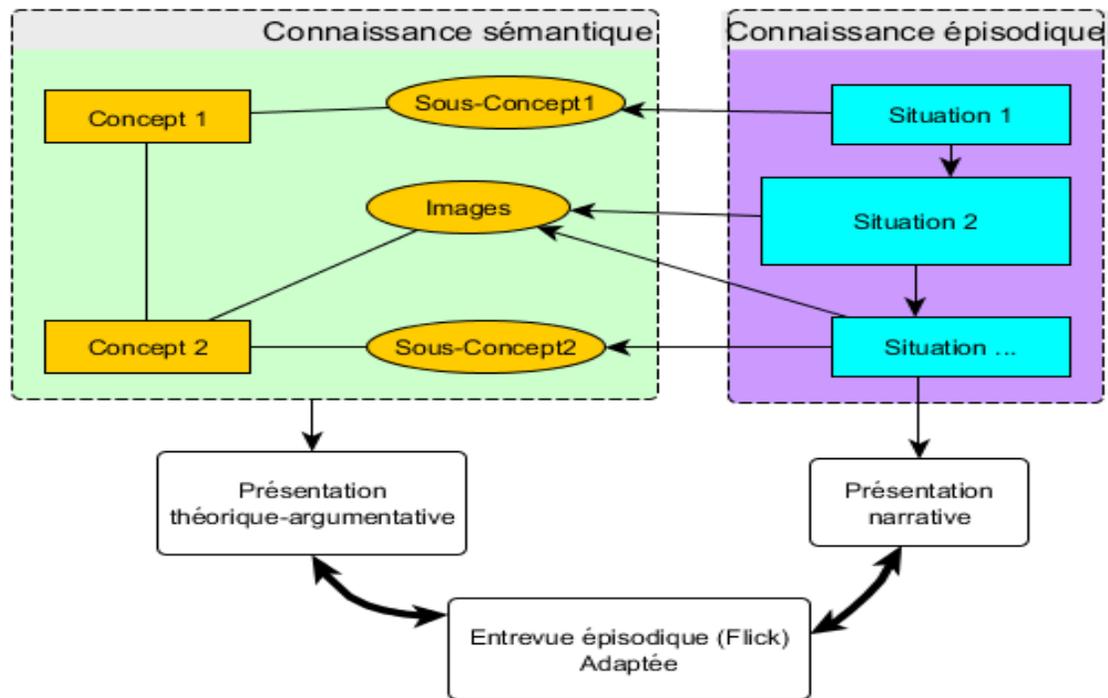


Figure 4. Schéma de l'entrevue épisodique (Flick, 1997, traduction libre)

Initialement, il était prévu que la situation d'entretien comporte une entrevue semi-structurée abordant l'objet de l'étude « l'intervention en situation interculturelle » ainsi que des questions qui explorent différentes composantes de la relation de consultation thérapeutique interculturelles et qui invitent à raconter des expériences vécues qui illustreraient les propos du participant. Après l'avoir testé auprès de mes collègues, j'ai retravaillé les questions d'entrevue pour qu'elles ciblent principalement les expériences de l'ISI et que moins d'importance soit accordée à des sujets apparentés (exemple de question rejetée : « *Qu'est-ce qui ferait que vous auriez besoin de référer un client en raison d'un élément culturel? Pourriez-vous me conter une situation qui reflète votre réponse?* »). En faisant ces modifications, moins de récits d'ISI sont demandés aux participants mais ces récits sont discutés plus en profondeur.

Dans sa version finale, la première phase (question 0) consiste à introduire le déroulement de la rencontre et à vérifier si le participant a des questions au préalable. La deuxième phase est constituée de la tâche d'association continuée libre. La troisième phase (questions 1 à 15) vise à s'intéresser graduellement aux concepts généraux de l'interviewé

sur le sujet de recherche, en interrogeant d'abord les motivations à participer à l'étude, en amenant la personne à parler de son parcours comme psychologue puis à parler de ce qu'elle pense que sont la culture, le culturel dans la clinique, les différences culturelles, les situations cliniques considérées interculturelles et leurs propres rôles dans ces situations. Ces discussions se veulent plus générales avant de demander aux participants de rapporter des expériences vécues de situations considérées interculturelles soit dans leur carrière, dans leur formation et dans leur vie personnelle. Lorsque les participants ont rapporté des expériences qu'ils ont considéré interculturelles, je les ai amenés à prendre le temps d'élaborer plus encore sur celles-ci avec des questions d'approfondissement. Certaines questions d'approfondissement ont été préparées à l'avance pour favoriser l'élaboration, avoir davantage d'informations sur le contexte de l'expérience rapportée, le rôle perçu dans la situation, la réaction émotionnelle et les apprentissages retenus pour la suite. De plus, j'ai voulu voir comment leur perspective pourrait changer (ou pas!) en leur demandant de s'imaginer comment un autre psychologue aurait réagi face à la même situation. Cette question apparaissait souvent déstabilisante la première fois qu'elle était présentée, mais elle a permis de recueillir des informations très pertinentes sur la profession (tel que discuté dans la section résultats). Dans la quatrième phase (questions 16 à 18), j'ai soulevé différents éléments spécifiques au travail du psychologue (ex. : l'évaluation psychologique, la création du lien thérapeutique, etc.) et j'ai demandé si d'une part ils tenaient compte de la culture dans ces différentes sphères et si oui, de me rapporter une situation qui illustrerait cela. Dans la cinquième phase, j'ai présenté quelques affirmations tirées de la littérature sur le sujet afin de voir comment les participants se positionnent face à celles-ci. Je leur demandais d'expliquer aussi pourquoi ils se disaient en accord ou pas. Enfin, la dernière phase (question 24 à 26) permet de clore l'entrevue et donne l'occasion aux participants de donner leur impression sur leur participation, de vérifier si les questions reflétaient leur point de vue et si quelque chose a pu les déranger.

Concernant la séquence des questions posées en entrevue, il n'était pas rare que les participants racontaient rapidement des expériences interculturelles vécues en clinique avant que cela ne soit questionné. À ce moment, j'abordais cette section de l'entrevue et je revenais à la fin sur les questions qui avaient pu être omises. Il est aussi apparu les questions de la troisième phase visant à faire raconter des expériences interculturelles

vécues en clinique et à faire élaborer sur celles-ci ont suscité le plus de richesse et de fluidité dans le discours. Conséquemment, c'est aussi cette partie de l'entrevue qui a été la plus pertinente pour les analyses subséquentes.

**3.5.2. Transcription des entrevues.** Les entrevues ont été transcrites verbatim dans leur intégralité par des bénévoles impliqués dans le projet. Tous ont signé un formulaire les engageant à respecter la confidentialité des participants. Les bénévoles ont reçu comme instruction de transcrire ce qu'ils entendent sans se soucier de produire des phrases qui respecteraient les règles de la grammaire française, afin d'être le plus près possibles des expressions utilisés par les participants. Les pauses, les moments de silence, les raclements de gorge et les toussotements ont été retranscrits, ce qui donne une impression générale du rythme de l'entrevue lors de la relecture. Afin de s'assurer de la qualité des données, le chercheur principal a révisé l'ensemble des transcriptions en réécoutant les entrevues dans leur intégralité. Cette démarche a mis à jour plusieurs erreurs de transcriptions, comme le passage « ... *c'est une cliente ça il me semble...* » a été initialement transcrit par « ...*c'est une cliente frémissante...* », le mot « *hypnologue* » a été entendu comme « *urinologue* » et l'expression « *les différences culturelles* » a été transcrite comme étant de « *l'indifférence culturelle* »! Au-delà du caractère humoristique de ces erreurs, le cumul de ces changements de sens aurait été susceptible d'affecter la lisibilité des entrevues et la validité des analyses si elles n'avaient pas été relevées et corrigées. Le travail de vérification a été facilité par le fait que comme j'ai été présent au moment de l'entrevue, il était plus facile pour moi que pour les bénévoles de reconnaître ce qui a été dit dans les passages plus difficilement compréhensibles.

**3.5.3. Analyse thématique.** Flick (1997) propose que l'entrevue épisodique se prête bien à une procédure d'analyse thématique. Dans le cadre de cette recherche, l'analyse thématique est réalisée à l'aide du logiciel QDA Miner et complétée avec des synthèses visuelles sous formes de schémas et de tableaux. En effet, comme il est peu commode de présenter une succession de résultats bruts, il est alors choisi de créer des représentations visuelles qui synthétisent les informations recueillies pour permettre au

lecteur d'en apprécier les tendances par simple coup d'œil. L'analyse thématique réalisée dans le cadre de la présente thèse est inspirée des méthodes proposées par Paillé et Mucchielli (2003).

**3.5.3.1. Constitution de l'arbre thématique.** La plupart des analyses d'entrevues ont comme base une annotation des informations recueillies sous forme de codage. Dans le cas de la présente thèse, le codage s'est fait par l'application de codes sur des segments d'entrevues et ces codes résument l'idée contenue dans le segment. Il pouvait y avoir des cas de codage multiples, lorsque plus d'une idée apparaissait dans un même segment.

La démarche de thématisation entreprise peut être qualifiée de continue (Paillé & Mucchielli, 2003), car j'ai effectué en alternance le codage des entrevues au fil de la lecture puis le regroupement des codes. Dans l'ordre, j'ai d'abord codé deux entrevues après quoi j'ai fait un travail de réorganisation de l'arbre thématique. J'ai répété cette alternance codage-organisation lors de l'analyse de chaque entrevue pour les deux suivantes. J'ai ensuite utilisé l'arbre thématique construit, toujours avec la possibilité de le réorganiser et d'ajouter des codes supplémentaires, avec quatre entrevues supplémentaires. Après, j'ai retravaillé l'organisation de l'arbre sur ces huit premières entrevues. L'arbre créé à ce moment apparaissait suffisamment stable pour coder en continu les 13 entrevues suivantes. Certaines réorganisations de l'arbre se sont faites à ce moment et aussi lors des relectures et des analyses subséquentes. Dans ce travail continu, il était possible de constamment introduire de nouveaux codes ce qui pouvait mener à l'émergence de nouveaux thèmes.

La création de l'arbre thématique permet aussi un classement sur plusieurs niveaux hiérarchiques, le logiciel QDA Miner pouvant gérer jusqu'à neuf niveaux. Dans le présent travail, j'ai organisé les codes en thèmes et sous-thèmes, et ceux-ci ont été organisés en catégories et sous-catégories. Ce recueil de thèmes est organisé sous une forme arborescente qu'on appelle un arbre thématique.

Tout au long de ce travail, j'ai tenté de cerner des thèmes qui correspondent à un niveau adéquat de généralisation (Paillé & Mucchielli, 2003). À cet égard, les thèmes devaient être plus larges que le niveau de l'expérience subjective individuelle en même temps d'être assez spécifique pour refléter le sujet discuté et le niveau de positionnement

face à ce sujet. Dans la pratique, j'ai commencé à coder les premières entrevues avec un niveau très faible de généralisation et, au fil de la constitution de l'arbre thématique, j'ai pu ajuster le niveau de généralisation du codage pour qu'il soit plus élevé et réviser les premières entrevues codées.

J'ai aussi tenté de faire en sorte que les thèmes aient un très faible niveau d'inférence (Paillé & Mucchielli, 2003). Le niveau d'inférence correspond au degré auquel les concepts et théories du chercheur sont utilisés dans la formulation des thèmes. À cet égard, lorsque j'ai regroupé les codes en thèmes, j'ai tenté d'utiliser les mots des participants dans la formulation des thèmes pour introduire les théories le plus possible *a posteriori*. Le choix de ce niveau d'inférence découle du caractère exploratoire des questions de recherche.

**3.5.3.2. Analyse des thèmes et catégories.** Bien que l'ensemble des entrevues contienne des informations intéressantes, l'analyse thématique vise à réduire ces informations pour dégager les plus pertinentes en lien avec le sujet de l'étude. Le cadre théorique de la recherche et la sensibilité théorique et expérientielle du chercheur sont deux facteurs importants qui vont déterminer, explicitement ou implicitement, les éléments retenus comme étant pertinents à l'analyse (Paillé & Mucchielli, 2003). C'est ainsi qu'au fil de la constitution de l'arbre thématique, il s'est avéré pertinent de ne retenir pour l'analyse que les passages qui traitaient, soit d'une manière directe ou indirecte, de la question de recherche principale *comment sont représentées et vécues les expériences d'intervention interculturelle chez des psychologues?*

L'analyse thématique est réalisée essentiellement en décrivant les thèmes pertinents de chaque catégorie, car c'est la description des thèmes qui permet d'enrichir la compréhension des catégories générales (Paillé, 1994). Ces descriptions sont illustrées avec des extraits d'entrevue et ceux-ci sont commentés à un niveau plus interprétatif. Pour faciliter l'analyse, les thèmes ont ensuite été résumés pour chaque participant dans une matrice cas x thèmes (Annexe D). Cette matrice a grandement facilité l'investigation des questions de recherche liées au cadre d'analyse proposé.

**3.5.3.3. Analyse de la structure de l'arbre thématique.** En plus de la description des thèmes contenus dans les catégories, il est proposé d'analyser la structure de l'arbre thématique produit. On s'intéresse alors aux catégories, à leur proportion ainsi qu'à leur organisation. En effet, ce sont les catégories qui, dans l'analyse, ont le pouvoir d'évoquer un ensemble de phénomènes et de dégager la structure globale des discours (Paillé, 1994).

Pour décrire les proportions relatives des catégories, une analyse de fréquence sera menée avec le logiciel QDA Miner. Les résultats à cette analyse permettent de visualiser, en valeur absolue et en pourcentage, la présence d'un code ou d'une catégorie dans une entrevue, leur fréquence de codage et le nombre de mots codés dans ces codes ou catégories.

Une première organisation des catégories existe déjà, ne serait-ce que dans la forme qu'a prise l'arbre thématique à la suite du travail de thématisation. Toutefois, il peut être intéressant de confronter cette organisation, qui découle essentiellement du travail cognitif du chercheur, avec d'autres indicateurs. Il est choisi de vérifier statistiquement le degré auquel les catégories se chevauchent entre elles, pour évaluer à quel point les discours qu'elles représentent sont en relation ou indépendants les uns des autres. C'est ainsi que l'organisation des catégories selon la cooccurrence de leurs segments codés respectifs sera présentée. Pour se faire, une analyse des cooccurrences a été réalisée à l'aide du logiciel QDA Miner en prenant comme critère le chevauchement de segments. Le choix de ce critère donne un calcul des cooccurrences moins conservateur que le critère de segments identiques, mais plus conservateur que les critères de segments séparés par un certain nombre de paragraphe ou de segments tout simplement présents dans le cas. L'indice de cooccurrence, ou nommé aussi indice de similarité, retenu pour le calcul est le coefficient de Jaccard. Si  $a$  représente le nombre de fois que deux items cooccurrent et que  $b$  et  $c$  représentent chacun le nombre de fois où un item est trouvé sans l'autre, le coefficient de Jaccard se calcule par  $a/(a+b+c)$  (QDA Miner 5 User Guide 3.2, Provalis Research, n.d.). C'est donc dire que le nombre de cooccurrences est pondéré sur le nombre de fois où il y a présence d'un segment considéré en l'absence de l'autre. Cette analyse donne une matrice des indices de similarité entre chacune des catégories et ces indices varient entre 0 et 1 : Plus un indice de similarité est près de 0, moins les deux catégories considérées sont cooccurrentes et vice-versa. QDA Miner permet aussi de visualiser le résultat du calcul des

indices de similarité en utilisant une méthode d'agglomération basée sur une classification hiérarchique afin de créer des groupes qui se présentent du plus cooccurrent (plus fort indice de similarité) au moins cooccurrent (plus faible indice de similarité). Chaque nouvel élément ajouté à la classification hiérarchique peut être associé soit à un autre élément ou à un groupe d'éléments appelé nœud. Cette méthode fait apparaître une organisation visuelle des catégories en sous-groupes plus simple que ne le permet le tableau complet des indices de similarité.

La combinaison de l'analyse de fréquence et du calcul des indices de similitude ainsi que leur visualisation hiérarchique donne des indices sur l'importance des catégories du discours et leur organisation.

**3.5.3.4. Analyses comparatives des discours.** Le logiciel QDA Miner permet aussi de filtrer les cas par variables (c.-à-d. selon les positions retenues pour différencier l'échantillon) pour mener les analyse fréquentielles et de cooccurrence pour chaque sous-groupe considéré. C'est ainsi que je vais dégager les similitudes et les différences selon les sous-groupes de participants considérés, notamment en créant des représentations visuelles condensant ces résultats afin de faciliter les comparaisons.

### **3.6. Prise de notes personnelles**

J'ai aussi collecté différentes notes de terrain et d'analyse tout au long du projet sur différents supports papiers et électroniques. Ces notes sont autant des réactions de ma part à l'entrevue elle-même, des impressions lors de la relecture de celles-ci que des hypothèses personnelles lors des analyses ou même des réflexions spontanées qui surgissent en dehors du contexte de la recherche. J'ai recopié l'ensemble des notes électroniques dans un même rapport qui permet de faire une classification. Je suis retourné régulièrement à ce rapport pour me remémorer certaines réflexions et les bonifier au fil de la démarche. Ce travail à la fois de consignation de réflexions personnelles que de réflexions sur ces réflexions a été alimenté par la perspective de Devereux dans *De l'angoisse à la méthode* (1994), où il décrit l'importance pour le chercheur en sciences humaines de tenter de mettre en lumière

les effets de ses propres réactions subjectives afin de les distinguer des phénomènes qui émergent de la recherche.

### **3.7. Devis de recherche**

Le devis de la présente recherche est principalement qualitatif et exploratoire. Si la majorité des informations recueillies est constituée de texte et que le travail de lecture et d'interprétation prend une place importante dans la démarche analytique, certaines données qualitatives sont converties en valeurs quantitatives. Dans le but de profiter de l'apport de matériaux de natures différentes, soit les mots produits à l'association libre et les thèmes de l'entrevue semi-dirigée, il est proposé d'analyser ces deux sources de données séparément. L'analyse est constituée d'un ensemble d'opérations cognitives qui permettent l'interprétation du matériau recueilli à l'égard du dispositif de recherche. L'interprétation prend place tout au long du processus de description, d'exploration et d'analyse des données, ce qui est défini comme étant des interprétations locales, par opposition aux interprétations globales qui considèrent l'ensemble des résultats (Duchastel & Laberge, 1999). Une synthèse du devis de recherche et de la démarche analytique est présentée à la Figure 5 avec le nombre de participants considéré à chaque étape.

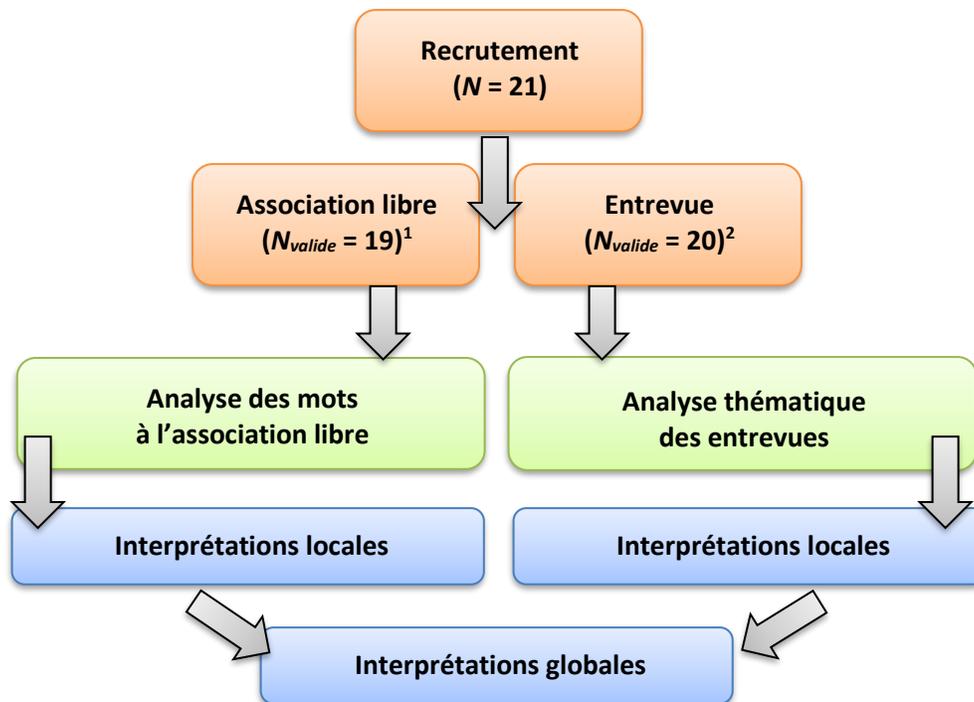


Figure 5. Devis de la recherche

<sup>1</sup> Pour le mot inducteur « différence culturelle », le nombre de participants dont les réponses sont valides est de 18 et non 19, car ce mot inducteur a changé après la première entrevue.

<sup>2</sup> Une des entrevues n'a été complétée que partiellement et elle n'a pas été retenue pour les analyses subséquentes.